Concours Europan 5 : les lauréats et mentions des 2 sites romands

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **71 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-129734

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EUROPAN 5 : les lauréats et mentions des 2 sites romands

Architectes : M. Marchica, N. Artuso, A. Balestrero, G. Barreca, A. Bruzzese, M. de Ferrari, F. de Vita, U. Dufour, F. Gallanti, S. Pericu
I - GENOVA

Bienne couverture de la nouvelle autoroute

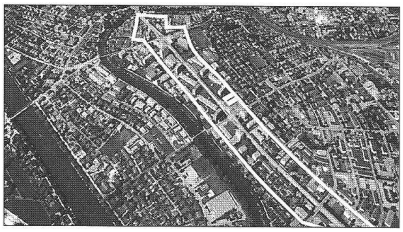

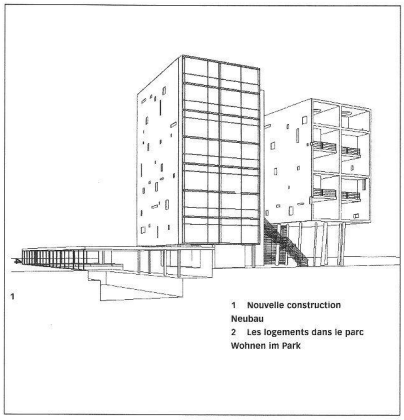

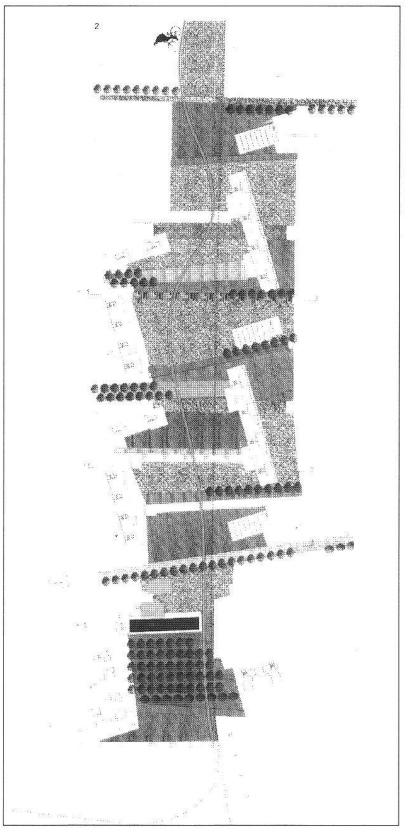

Même si la stratégie de ce projet est maintenant un classique et manque un peu d'originalité (traitement du terrain en une combinaison de surfaces, de lignes et de points), c'est un des seuls qui traite le terrain transversalement et qui l'inscrive dans le contexte plus large de la ville de Bienne. Le projet consiste essentiellement en une intervention paysagée. Des «bandes dessinées» de diverses essences d'arbres cassent la longitudinalité du site et rythme l'esplanade. L'accès se fait par des axes transversaux, et l'ensemble est parsemé de zones ou bâtiments de loisirs (piscine,solarium,etc.). Des passages, ruelles escaliers (selon la hauteur de la route à leur endoit) permettent de traverser le parc et relient les deux zones d'habitation actuellement séparées. Certains axes se prolongent à l'extérieur du site dans Bienne pour relier le parc jusqu'à la rivière. L'espace du rez-de-chaussée est occupé par des commerces et des places de parking.

Architectes : M. Laturi, M. Van Eus
USA - PHILADELPHIA

Genève gare des Eaux-Vives

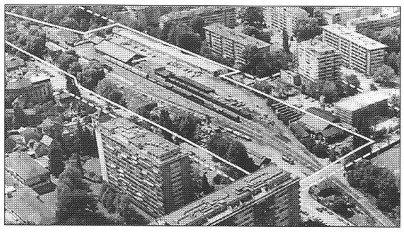

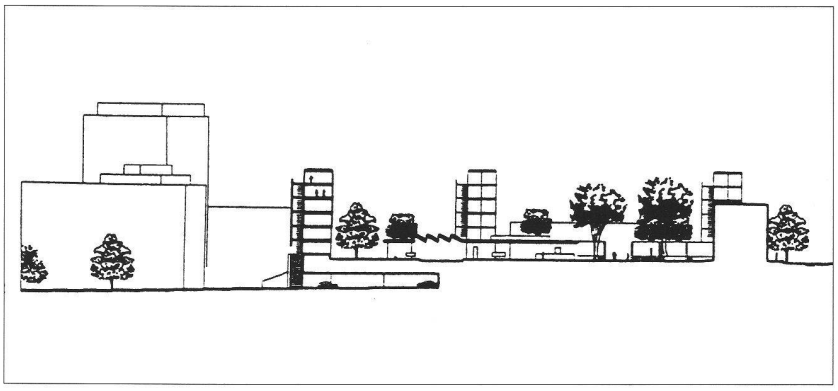

Se basant sur un concept de filtre, les auteurs du projet utilisent l'infrastucture existante (plate-forme ferroviaire) et proposent un urbanisme différencié, en réponse aux quartiers avoisinants, s'appuyant sur une structuration de l'espace ouvert. Un projet de plantation vient renforcer la végétation existante, produisant une densification du végétal sur la composition générale du lieu. Des implantations bâties longiformes, parallèles à la voie ferrée, occupent les points stratégiques du site, par exemple le soutènement. Les continuités visuelles et les parcours sont garantis depuis la plate-forme vers le quartier alentour. La priorité est accortée aux espaces d'intérêt public, c'est elle qui donne la mesure du choix de la densité constructive sur le site. Le nouveau présente un espace urbain très ouvert, où une parité s'établit entre espace public et privé. Les auteurs ont montré une grande sensibilité par rapport au site et donné une belle illustration.

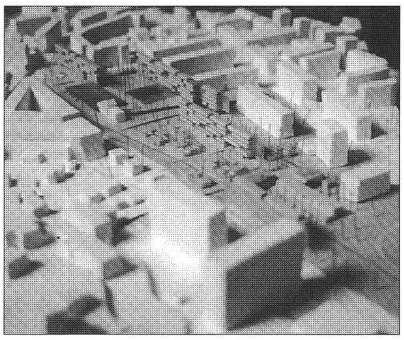

Architecte : U.Primas,V. Didelon, Ed.Ravensberger, , M.-N. Adolph, NL - AMSTERDAM

Bienne couverture de la nouvelle autoroute

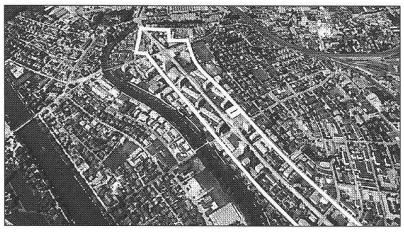

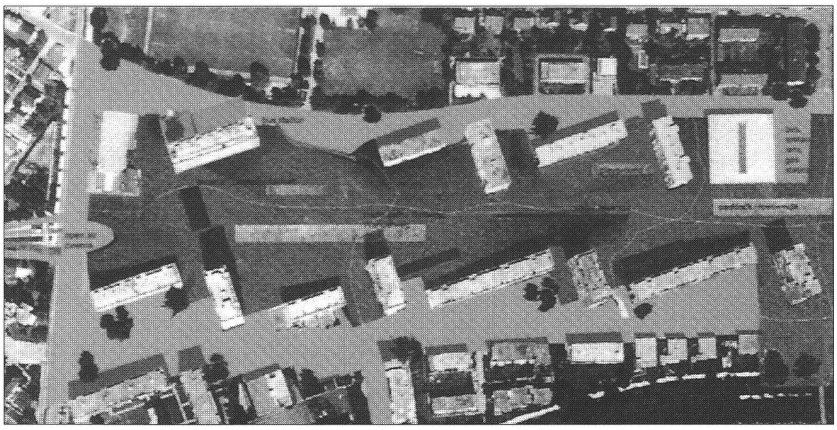

Cette proposition s'inscrit dans une stratégie à l'échelle de la Suisse entière. La Suisse est trouée de tunnels qui permettent de franchir ses montagnes , lacs et glaciers. L'auteur propose d'exploiter ces espaces perdus en venant y greffer des programmes divers, grandes surfaces, immeubles, etc. D'un côté, le projet inachevé et simpliste : en faisant de l'autoroute le centre du projet, la surface est délaissée. D'un autre côté, la suggestion de transformer un immeuble existant en «loft-motel», qui ouvrira à l'occasion de l'exposition 2001, témoigne d'une attitude critique envers un programme proposé. L'image est forte, c'est un projet qui fait apparaître le côté surréel du site.

Architecte : C.Aubert
CH - GENEVE

Genève gare des Eaux-Vives

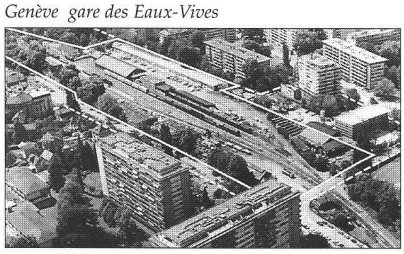

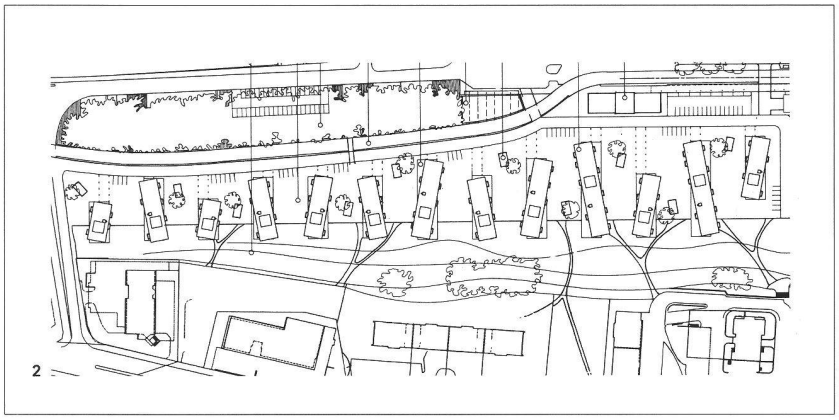

Ce projet démolit le socle de la plateforme ferroviaire et modèle un terrain en déclivité régulière. Une série de petits immeubles de logement à 4 niveaux s'implantent perpendiculairement sur la limite du plateau, construisant une couture entre le haut et le bas du quartier (métaphore de la fermeture éclair), assurant un effet d'intégration qui a séduit. Un espace de liaison piétonnière majeur relie le quartier d'habitaion existant en limite du site, traverse le nouveau développement, aboutissant à la gare et sur le parvis urbain où l'on trouve le nouveau transport collectif. Le traitement de cet espace est inachevé, limité à des indications schématiques.

EUROPAN 5 EN 10 POINTS

1. EUROPAN 5 s'adresse à tous les jeunes architectes et jeunes professionnels européens de la conception, âgés de moins de 40 ans.
2. EUPOPAN 5 est un concours d'idées suivi de réalisations sur le thème «les nouveaux paysages de l'habitat - déplacement et proximité».
3. EUROPAN est une fédération européenne d'organisations nationales gérant des concours d'architecture suivis de réalisations et lancés simultanément par plusieurs pays sur un thème et des objectifs communs.
4. Règlement et modalités de jugement sont identiques pour tous les concours. Les concours sont des appels d'idées, ouverts au publics et européens. Les concours sont anonymes. Les concurrents peuvent s'inscrire librement dans les pays de leur choix.
5. Un ensemble de sites urbains, accompagné de cadres programmatiques, est proposé aux concurrents dans des villes européennes. Les concurrents devront choisir parmi ces sites celui ou ceux sur le(s)quel(s) ils inscriront leur(s) proposition(s).
6. Chaque projet devra comporter deux modalités de rendu: projet-réflexion stratégique par rapport à la problématique de la session, aux enjeux urbains et aux orientations thématiques, à l'échelle urbaine du site retenu: projet architectural réalisable dont le programme comprendra une part d'habitat sur une aire clairement délimitée du site.
7. Dans chaque pays, un jury national juge projets-réflexions et projets architecturaux correspondant aux sites de ce pays. au niveau européen, un conseil scientifique analyse de manière thématique et comparatives les projets-réflexions sélectionnés par chaque jury national.
8. Chaque jury d'un concours national désignera des lauréats et des mentionnés auxquels des primes seront attribuées.
9. Les équipes primées se verront aidées par les organisateurs, afin que leur soient confiées des réalisations.
10. Les propositions primées d'EUROPAN 5 seront exposées et publiées